



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Mercredi 23 décembre 2015

DECISIONS

Julien FUMAT (SECTION PALOISE BEARN PYRENEES) : A la suite du rapport des officiels de matchs lors de la rencontre Section Paloise Béarn Pyrénées / Racing 92 du 4 décembre 2015, comptant pour la 10^{ème} journée de TOP 14, la Commission de discipline et des règlements a prononcé **une suspension d'un match avec sursis** à l'encontre de Monsieur Julien FUMAT pour « *Contestations des décisions des officiels de match* ».

Jean-Luc ALBERT (SECTION PALOISE BEARN PYRENEES) : A la suite du rapport des officiels de matchs lors de la rencontre Section Paloise Béarn Pyrénées / Racing 92 du 4 décembre 2015, comptant pour la 10^{ème} journée de TOP 14, a décidé de prononcer à l'encontre de Monsieur Jean-Luc ALBERT, une interdiction d'accès au terrain, aux vestiaires (des équipes et des arbitres) ainsi qu'aux couloirs d'accès à ces zones lors des matches officiels (y compris avant et après les matches) **pendant 3 semaines, soit jusqu'au 9 janvier 2016 inclus**.

La Commission de discipline et des règlements a en outre prononcé **une amende de 10 000 euros** à l'encontre de la Section Paloise Béarn Pyrénées pour « *Non-respect de l'article 65 des règlements généraux de la LNR* ».

Pierre GICOLLET (C.S. BOURGOIN-JALLIEU RUGBY) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres C.S. Bourgoin-Jallieu Rugby / Stade Aurillacois Cantal-Auvergne du 12 novembre 2015, comptant pour la 9^{ème} journée de PRO D2, C.S. Bourgoin-Jallieu Rugby / Stade Montois Rugby du 27 novembre 2015, comptant pour la 10^{ème} journée de PRO D2, U.S. Dax Rugby Landes / C.S. Bourgoin-Jallieu Rugby du 18 décembre 2015, comptant pour la 13^{ème} journée de PRO D2, Monsieur Pierre GICOLLET est suspendu pour **un match** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Monsieur Pierre GICOLLET sera suspendu pour la prochaine rencontre de PRO D2 disputée par le C.S. Bourgoin-Jallieu Rugby.

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr





LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Malik HAMADACHE (SPORTING CLUB ALBIGEOIS) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres Sporting Club Albigeois / U.S.A. Perpignan du 10 septembre 2015, comptant pour la 4^{ème} journée de PRO D2, Tarbes Pyrénées Rugby / Sporting Club Albigeois du 4 décembre 2015, comptant pour la 11^{ème} journée de PRO D2, Stade Aurillacois Cantal-Auvergne / Sporting Club Albigeois du 20 décembre 2015, comptant pour la 13^{ème} journée de PRO D2, Monsieur Malik HAMADACHE est suspendu pour **un match** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Monsieur Malik HAMADACHE sera suspendu pour la prochaine rencontre de PRO D2 disputée par le Sporting Club Albigeois.

Vitolio MANUKULA (A.S. BEZIERS HERAULT RUGBY) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres Provence Rugby / A.S. Béziers Hérault Rugby du 28 août 2015, comptant pour la 2^{ème} journée de PRO D2, Aviron Bayonnais Rugby Pro / A.S. Béziers Hérault Rugby du 27 novembre 2015, comptant pour la 10^{ème} journée de PRO D2, A.S. Béziers Hérault Rugby / U.S.A. Perpignan du 17 décembre 2015, comptant pour la 13^{ème} journée de PRO D2, Monsieur Vitolio MANUKULA est suspendu pour **un match** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Monsieur Vitolio MANUKULA sera suspendu pour la prochaine rencontre de PRO D2 disputée par l'A.S. Béziers Hérault Rugby.

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr

